



CAPE

Cellule d'Appui Personnalisé aux Entreprises

**Relancez
au plus vite
votre activité
et limitez les
conséquences de
la crise sanitaire.
La CPS
vous aide.**

APPELEZ LE

01 88 10 00 20

PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération

/ CAP VERS LA RELANCE

**Une équipe d'experts
dédiée (agglo, villes
et partenaires) pour**

Vous **connecter** au **réseau business local** (développer le CA, trouver des fournisseurs de proximité, etc.).

Identifier les potentielles **solutions de financement.**

Vous **informer** de vos droits et vous **guider** dans l'obtention des **aides mobilisables.**

Vous **accompagner** dans les adaptations et les **nouveaux process** liés à votre activité (organisation, digitalisation, etc.)

//////////

/ POUR QUI ?

→ Pour tous les **dirigeants d'entreprises**, de **structures économiques et associatives** présentes sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay (27 communes)

/ COMMENT ?

→ Par un numéro unique : **01 88 10 00 20**
et/ou

→ Par un **formulaire** disponible sur **paris-saclay.com** (rubrique CAPE).

Équipe disponible du **lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption.**

Bénéficiez du fonds Résilience

Mobilisée pour la pérennité et la santé de son tissu économique, l'agglomération Paris-Saclay consacre 3 millions d'euros à la reprise d'activité des entreprises locales. Ce fonds a pour objectif de relancer l'activité des TPE / PME.

La CAPE vous accompagne dans le montage de votre dossier.

UN OUTIL FINANCIER SIMPLE ET OPÉRATIONNEL

- > Avance remboursable de 3 000 à 100 000 euros
- > Taux 0% et sans garantie
- > Durée de remboursement jusqu'à 6 ans
- > Différé de remboursement jusqu'à 2 ans

SONT CONCERNÉES LES ENTREPRISES FRANCILIENNES DE 0 À 20 SALARIÉS, TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉS CONFONDUS

- > présentant des difficultés de trésorerie suite à la crise sanitaire ;
- > nécessitant des adaptations nécessaires à la reprise (organisation, matériels, équipements, etc.) ;
- > ayant eu un refus de prêt (banque, PGE) ;
- > ou présentant des besoins de financements supplémentaires.

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE ET ACCÉLÉRÉE

- > Dépôt du dossier en ligne sur la plateforme régionale **www.iledefrance.fr** jusqu'au 31 octobre 2020.

Réponse sous 48 h après le passage en comité.

Contactez-nous vite !

Cellule d'Appui Personnalisé
aux Entreprises

au **01 88 10 00 20**

Formulaire sur **paris-saclay.com**

Plus d'infos :
deveco@paris-saclay.com
paris-saclay.com

PARIS ●
SACLAY
Communauté d'agglomération

Communauté Paris-Saclay
Parc Orsay Université
1 rue Jean Rostand 91898 Orsay Cedex

